

UNION DES COMORES

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles
(PRCI – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 2100155015916
Projet n°: P-KM-KF0-001

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET ATI en appui à l'élaboration des comptes nationaux et de l'indice des prix à la consommation

1. L'Union Des Comores a obtenu un Don de la Banque Africaine de Développement en divers monnaies pour financer le **Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI)** et l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services suivants :

2. Recrutement d'Assistance Technique Internationale pour appuyer la Direction Nationale de la Statistique dans l'élaboration d'une méthodologie de production des comptes rapides et définitifs et dans les calculs de l'indice national des prix à la consommation.

Objectif global : Apporter un appui technique sur la mise en œuvre du Système de Comptabilité nationale (SCN_93) et d'un nouvel Indice harmonisé des Prix à la Consommation avec renforcement des capacités de l'équipe des comptes nationaux et de l'indice de prix.

3. Le **Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI)** invite les consultants admissibles intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes éligibles intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Peuvent être candidats les Consultants de pays répondant aux critères de provenance définis dans les règles de procédure de la Banque pour l'utilisation des consultants

4. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivants : de 7 heures 30 mn à 16 heures 30 mn, heures locales, du lundi au jeudi. Le vendredi, les horaires du travail sont de 7 heures 30 à 11 heures 30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 15 février 2010 à 16 heures 30 mn (heures locales) et porter expressément la mention : « **Mise en œuvre du Système de Comptabilité nationale (SCN_93) et d'un nouvel Indice harmonisé des Prix à la Consommation** » :

A l'attention du Coordinateur du Projet PRCI
Ministère des Finances et Budget
Structure d'Exécution du Projet (SEP)

Bureau - Bâtiment Sté DK, Avenue Ali Soilih
Quartier Hamramba – Moroni
BP : 7755 Moroni
Moroni - Union des Comores
Bureau: (269) 773 94 80
Fax: (269) 773 95 54
Mobile: (269) 334 38 80
Email : prci@comorestelecom.km

6. Une liste restreinte de six Firmes sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles et Procédures du Groupe de la Banque Africaine de Développement pour l'utilisation des Consultants (Edition Mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte.